

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 23 (1951)

Heft: 2

Artikel: L'habitation vue par l'urbaniste

Autor: Hoechel, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GROUPE DE VEVEY

DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DU COIN-DE-TERRE

André NOBS, architecte

En juin 1948 eurent lieu de nombreuses prises de contact préalables entre M. André Jaquet, administrateur du Coin-de-Terre de Genève, M. André Nobs, architecte, et la Municipalité de Vevey, en vue de la création d'un groupe de l'Association vaudoise du Coin-de-Terre à Vevey. En octobre de la même année, plusieurs amateurs de maisons formèrent un groupement dont la présidence fut confiée à M. Dénéreaz, syndic de Vevey : les étapes, financement, mise au point des conventions, terrains, etc., sont franchies les unes après les autres. La longue attente des subventions retarde un peu la mise en chantier des cinq premières maisons du plateau de PRAZ et de PALLUD ; le début officiel des travaux eut lieu le 26 juin 1949.

Aujourd'hui, le Groupe de Vevey comprend les constructions suivantes :

| | |
|--------------------------|------------|
| Chemin de Praz | 10 maisons |
| Pallud | 1 maison |
| Pomey | 2 maisons |
| Total | 13 maisons |

Une maison va être mise sous peu en chantier à l'endroit appelé EN CHAPPONEYRES, et d'autres suivront au plateau de Praz (voir le plan de situation ci-contre), où du terrain a été mis à disposition à des conditions favorables par la commune de Vevey.

Construction.

A part la maison de Pallud, construite sur un plan adapté à la disposition des lieux, toutes les constructions sont à peu près semblables, soit avec la cuisine au sud,

selon le plan reproduit ci-contre. Dans trois cas, pour des questions d'orientation, la cuisine a été placée à l'emplacement de la petite chambre. Le hall a été apprécié, et s'est révélé fort utile, de même que la séparation des W.-C. et de la salle de bains. En ce qui concerne les caves, on a adopté un système de piliers avec sommier longitudinal, de manière à permettre n'importe quelle distribution des caves et des locaux divers, garage, atelier, etc.

Les principales caractéristiques de la construction sont les suivantes :

Murs du sous-sol en béton coffré de 0,25 avec glaçage de la face externe ; chaînage sur le pourtour du bâtiment. Dalle pleine en béton armé sur sous-sol. Murs extérieurs en plots de ciment évidés, matelas d'air, carton bitumé ou laine de verre, galandages de 4 cm. Sols des chambres en felsenit et linoléums, parquet dans la chambre commune, carrelages de mosaïque de marbre dans le vestibule, W.-C., chambre de bains et cuisine. Revêtement de faïence au droit des appareils ménagers dans la cuisine et sur toutes les parois de la chambre de bains.

L'accès au galetas se fait par échelle mobile. Fenêtres à double vitrages partout. Volets en façade.

Le coût de construction, bâtiment complet et travaux de raccordement compris, se situe à 40 000 francs avec calorifère et 43 000 francs avec installation de chauffage central. Le terrain a été payé 5 francs le m², les parcelles comprennent en moyenne 800 m². A peu près toutes les constructions bénéficient de subventions de 30 %.

André Nobs.

L'HABITATION

vue par l'urbaniste

(Suite)

MAISONS COLLECTIVES

La maison collective est caractérisée par un nombre plus ou moins grand de logements répartis en étages avec certains éléments communs : escaliers, ascenseurs, buanderie, etc.

Maisons de deux, trois ou quatre étages (fig. 13).

Ce type de bâtiments, **sans ascenseur**, permet d'utiliser facilement des matériaux traditionnels, moellons, bri-

ques, etc. Ce sont des constructions généralement économiques sur terrain de prix moyen en banlieue.

Ces maisons s'exécutent isolées, en rangées ou jumelées comme la maison familiale.

Maisons à multiples étages (5 à 8 étages) (fig. 17).

Type correspondant à la maison collective du siècle dernier où l'utilisation des moyens de construction (moellons ou briques) a été poussée à ses limites rationnelles.

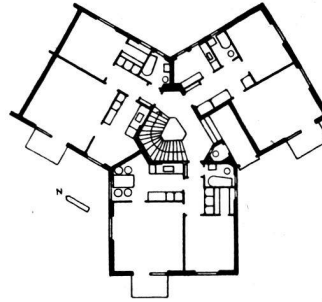
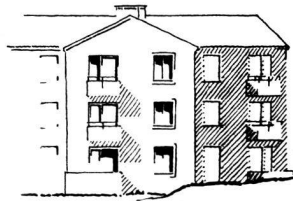
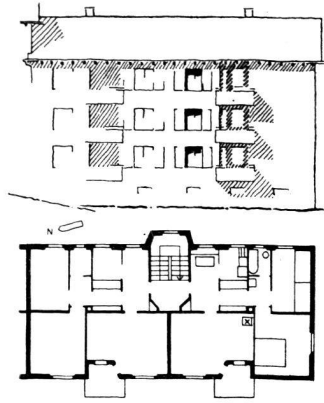


Fig. 13. Maison de trois étages, en rangée (entre mitoyen).

Zurich 1944-46. Groupe « Sonnengarten ». Six appartements de trois chambres et cuisine. Surface brute habitable $3 \times 164 \text{ m}^2 = 492 \text{ m}^2$. K. Egender et W. Muller, arch., Zurich. « Der soziale Wohnungsbau und seine Förderung in Zürich », 1942-47. Edit. Hochbauamt der Stadt Zürich 1948.

Fig. 14. Maison radiale de trois étages, à trois branches.

Stockholm 1944-46. « Cité de Groendal ». Neuf appartements de deux chambres et cuisine. Surface brute habitable $3 \times 217 \text{ m}^2 = 650 \text{ m}^2$. Sven Backström & Leif Reinius, arch., Stockholm. « Werk », 1-1949, Winterthour.

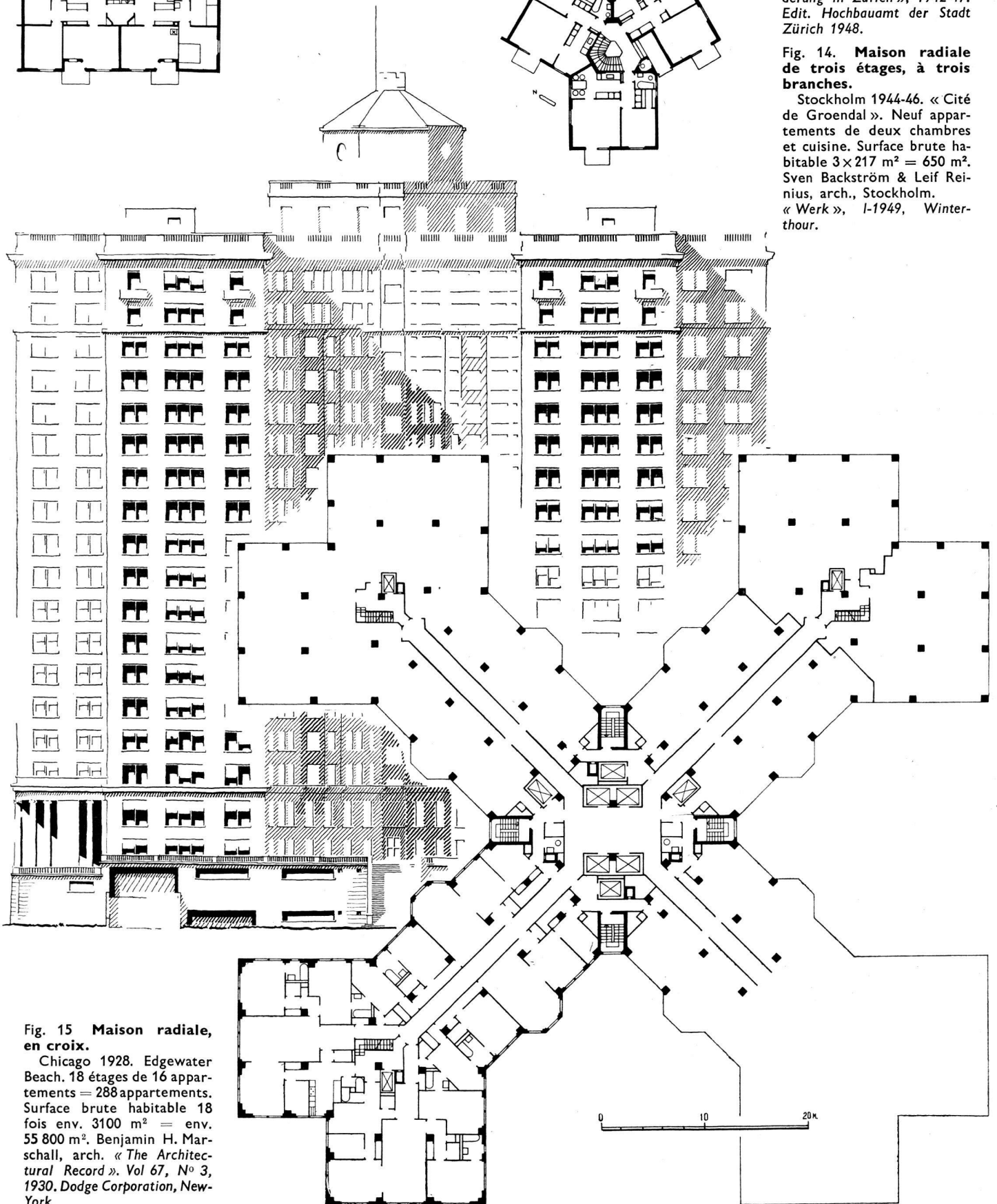


Fig. 15 Maison radiale, en croix.

Chicago 1928. Edgewater Beach. 18 étages de 16 appartements = 288 appartements. Surface brute habitable 18 fois env. $3100 \text{ m}^2 = \text{env. } 55\,800 \text{ m}^2$. Benjamin H. Marshall, arch. « The Architectural Record ». Vol 67, N° 3, 1930. Dodge Corporation, New-York.

Comme nos villes ont subi leur plus grande extension durant cette période, cette hauteur a été conservée et ancrée dans les règlements de construction ; elle est imposée de ce fait dans nombre de cas, aux nouvelles constructions en béton armé, les subordonnant ainsi à l'échelle des quartiers existants. La disposition généralement admise est celle des groupes en rangées.

Il va de soi que l'ascenseur fait partie intégrante de l'équipement.

Maisons à galeries (fig. 18 et 19).

Afin de réduire, pour raison d'économie, le nombre des escaliers d'une rangée de maisons collectives, on peut créer des unités plus grandes en donnant accès aux logements par des galeries extérieures. Cette disposition déjà ancienne s'applique surtout aux maisons de peu d'étages, sans ascenseurs, mais a déjà été réalisée pour des bâtiments modernes à nombreux étages.

Maisons à couloir central.

En doublant le type de maisons à galeries on obtient le plan très répandu, surtout pour les hôtels, d'un couloir central le long duquel s'ouvrent les logements. C'est une solution particulièrement économique.

Maisons-tours (fig. 16).

La maison collective isolée, avec dix à quinze étages peut parfois prendre l'aspect d'une tour en raison des dimensions relativement faibles du plan par rapport à la hauteur du bâtiment. C'est un mode de construction qui utilise le béton armé à ses limites économiques. L'importance des maisons-tours dans la silhouette d'une ville, le caractère qu'elles impriment à l'aménagement d'un quartier imposent une étude approfondie de leur utilisation et de leur emplacement.

Maisons radiales (fig. 14 et 15).

La maison-tour fortement développée en surface change d'aspect. Le noyau central de l'immeuble réunit les ascenseurs et les escaliers d'où rayonnent trois ou quatre couloirs donnant accès aux logements. Le plan prend l'aspect d'un trépied ou d'une croix.

Ce genre d'immeubles a été construit aux U.S.A. en ossature d'acier avec un grand nombre d'étages. En Suède, il a inspiré un type de petites maisons collectives à trois branches et trois étages.

Il ne faut pas confondre ce type unitaire de maisons avec les diverses formes en U, en Z, en peigne, etc., obtenues par un ensemble de plusieurs unités de maisons collectives accolées en mitoyen.

Unité d'habitation (fig. 20).

Un ensemble particulièrement intéressant de logements a été réalisé par Le Corbusier à Marseille. L'immeuble de 50 m. de hauteur réunit les services de ravitaillement et des services communs nombreux afin de faciliter les locataires. C'est la conception la plus récente de maison collective. Sa réalisation constitue une expérience des plus utiles pour l'essai en grand de types d'appartements à deux étages et le développement très poussé des services en commun dans une unité de volume important.

HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS

Pour les maisons familiales comme pour les maisons collectives jusqu'à cinq ou six étages, la technique de construction peut être soit **traditionnelle**, avec emploi du bois, de la brique ou des moellons, soit **nouvelle** par l'application de procédés et de matériaux récents. Dans ces catégories, les maisons de quatre étages, sans ascenseurs, constituent une première limite économique.

La maison collective construite en **béton armé** (dalles et piliers) permet un plus grand nombre d'étages. On peut estimer la limite rationnelle de cette technique entre 10 et 15 étages¹. Ce système de construction soulève certaines questions d'urbanisme assez délicates. En effet, nos villes moyennes ayant une forte dominante de maisons à cinq ou six étages, à matériaux traditionnels, l'introduction d'une catégorie nouvelle à plus grande hauteur pose de nombreux problèmes d'adaptation. Le respect dû au site, à la silhouette urbaine, les modifications aux textes de lois, la densité de la population, etc., sont autant de points qu'il conviendra d'examiner avec tact et avec le sens de l'esthétique urbaine. L'utilisation de l'**ossature d'acier** augmente encore les possibilités pratiques de construire en hauteur et permet de passer dans la catégorie des gratte-ciel. Leur prix de revient élevé prédestine ces constructions à la zone du centre commercial ou à des bâtiments à destination spéciale. Des études récentes proposent à une trentaine d'étages la limite rationnelle de cette catégorie de bâtiments².

Enfin il ne faut pas non plus omettre certaines raisons d'ordre affectif qui limiteront, semble-t-il, la hauteur de nos immeubles à destination de logements. L'homme est un terrien et la végétation exerce sur lui une attirance physiologique. Or, toute construction dépassant la zone des grands arbres (30 à 40 m.) crée des appartements dans le désert aérien.

A. Hoechel.
(A suivre.)

¹ Boehm et Kaufmann : Etude comparative des maisons de deux à douze étages. Walter Gropius : La maison basse, moyenne et haute. Publié dans « Rationelle Bauweisen ». Edit. Englert & Schlosser, Frankfurt a/M., 1931.

² Skyscrapers, par W. Weisman, « Architectural Review », N° 3, 1950.

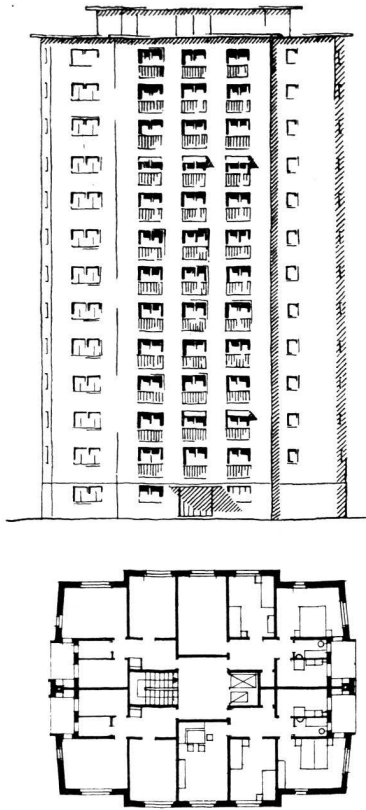


Fig. 16. **Maison-tour, à treize étages.**
 Bâle 1950. 48 appartements de trois et quatre pièces. Surface brute habitable $13 \times 360 \text{ m}^2 = 4680 \text{ m}^2$. A. Gfeller et H. Mähly, arch. à Bâle. « Das Wohnen », N° 3, Zürich 1950.

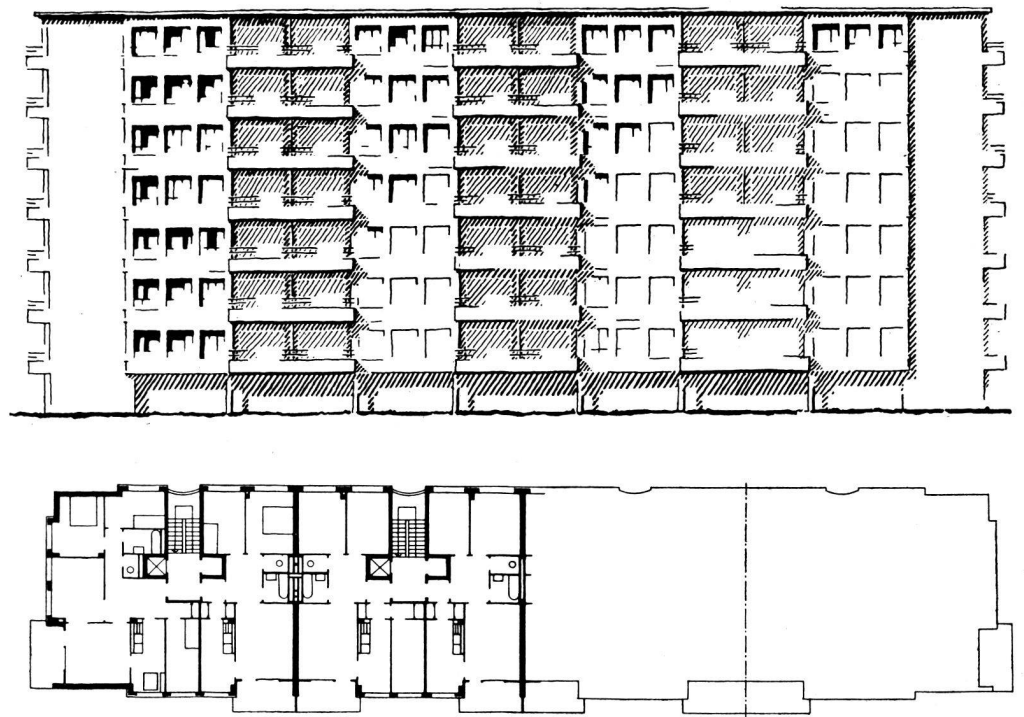


Fig. 17. **Maison en rangée, à huit étages.**
 Genève 1948, Frontenex. 64 appartements de quatre à six pièces. Surface brute habitable $8 \times 896 \text{ m}^2 = 7168 \text{ m}^2$. J.-J. et P. Honegger, ing., Genève. « Revue Kugler », VI-1948, Genève, et « Werk », I-1949, Winterthur.

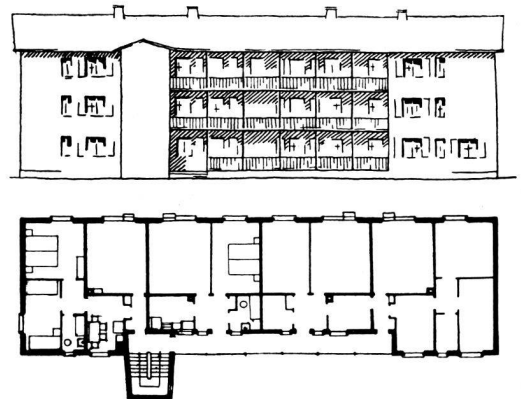


Fig. 18. **Maison à galeries de trois étages.**
 Zurich 1948. Groupe « am Burriweg ». 12 appartements de trois et quatre pièces. Surface brute habitable $3 \times 307 \text{ m}^2 = 920 \text{ m}^2$. H. Hubacher et A. Murset, arch. « Der soziale Wohnungsbau in Zürich », 1942-47. Edit. Hochbauamt der Stadt Zürich 1948.

Fig. 19. **Maison à galeries de neuf étages.**
 Rotterdam 1934, « Bergpolder ». 72 appartements de trois pièces et laboratoire. Surface brute habitable $9 \times 570 \text{ m}^2 = 5130 \text{ m}^2$. W. von Tijen, Brinkmann et von der Vlugt, Rotterdam. « La Nouvelle Architecture », A. Roth, Zurich 1948.